

## Recherche

[Permis de conduire](#)

[Immatriculation](#)

[Services en ligne SAAQclac](#)

[Citoyens](#)

[Entreprises](#)

[Sécurité routière](#)

[Tarifs](#)

[Véhicules lourds](#)

[Victime d'accident](#)

[Matériel éducatif](#)

[Pour nous joindre](#)

[Documents et publications](#)

[Formulaires électroniques](#)

[Salle de presse](#)

[Foire aux questions](#)

[Qui sommes-nous?](#)

[Lois et règlements](#)

[Liens utiles](#)



## Communiqués



### Bilan routier de l'année 2011 - Amélioration pour une cinquième année consécutive

**Québec, le 23 avril 2012.** – Le ministre des Transports et député de Châteauguay, M. Pierre Moreau, a dévoilé aujourd'hui le bilan routier de l'année 2011, qui démontre que le nombre de victimes décédées dans un accident de la route est en baisse pour une cinquième année consécutive. Bien que l'on déplore toujours trop de victimes d'accidents de la route, le nombre de décès survenus en 2011 est de 479. Il s'agit d'une diminution de 0,4 % par rapport à 2010 et de 17,4 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

L'amélioration la plus significative concerne le nombre de blessés graves. Bien qu'il soit de 2 036, ce nombre représente une diminution de 11,9 % par rapport à 2010 et de 24,6 % en comparaison de la moyenne des cinq années précédentes.

Le nombre de blessés légers a aussi diminué; il est de 39 388 en 2011. Cela représente une baisse de 4,1 % par rapport à 2010 et de 7,8 % comparativement à la moyenne des cinq années précédentes.

#### Moins de décès chez les jeunes

L'une des notes les plus encourageantes du bilan routier de 2011 est la baisse du nombre de décès chez les jeunes de 15 à 24 ans. Avec 99 pertes de vie pour cette tranche d'âge, soit 22,0 % de moins qu'en 2010, il s'agit d'une diminution de 31,3 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. « Malgré tout, la situation demeure préoccupante, puisque ce nombre représente 1 décès sur 5. Si les actions des dernières années menées auprès des jeunes semblent porter leurs fruits, il est primordial de continuer dans cette voie », a déclaré M. Moreau.

#### Poursuivre les efforts

Dans l'ensemble, le bilan routier s'améliore progressivement. Ces résultats sont certes le produit de plusieurs actions combinées et d'efforts concertés, tant de la part du gouvernement que de ses partenaires, en sensibilisation, en législation, en contrôle, en infrastructures et en sécurité des véhicules. Ils sont surtout le reflet d'une responsabilisation accrue de l'ensemble de la population.

Le ministre a rappelé qu'au cours des dernières années, le Code de la sécurité routière a été renforcé afin de mieux assurer la sécurité sur les routes. Il y a eu les sanctions plus sévères pour l'alcool au volant, l'augmentation des amendes pour les grands excès de vitesse, l'interdiction du cellulaire au volant, l'installation de radars photo, le retour des cours de conduite obligatoires et, plus récemment, la règle du zéro alcool au volant pour les 21 ans ou moins.

« Pour la Société de l'assurance automobile du Québec, le bilan routier est et sera toujours un enjeu capital, a déclaré la présidente et chef de la direction de la Société, Mme Nathalie Tremblay. Nous nous sommes donné l'objectif ambitieux de réduire de 20 % le nombre de décès et de blessés graves sur les routes au cours des cinq prochaines années. Pour y arriver, nous allons poursuivre nos efforts et notre collaboration avec tous nos partenaires en sécurité routière. »

« Un mort ou un blessé sera toujours une victime de trop, a ajouté M. Moreau. Les accidents de la route sont évidemment la source de drames humains souvent profonds et durables. Ils représentent aussi un coût économique important pour les victimes ou leurs proches et pour toute la société. Autant de raisons de poursuivre sans relâche nos efforts, tant individuels que collectifs », a conclu le ministre.

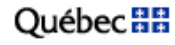
[Retour](#) [Haut de la page](#)

Dernière modification : 2008-02-26

[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Nous joindre](#) | [Portail Québec](#)

---

[Politique de confidentialité](#) | [Accessibilité](#) | [Politique éditoriale sur les médias sociaux](#)



© Gouvernement du Québec, 2002